



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce international

Question au Gouvernement n° 2675

Texte de la question

## NEGOCIATIONS

### A L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet.

M. François Sauvadet. Monsieur le Premier ministre, durant toute la période de crise que notre pays vient de traverser - dont nous aurions pu faire l'économie, l'UDF l'a souvent répété -, d'autres grands dossiers ont été quelque peu évincés de l'actualité, notamment les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Celles-ci entrent dans la dernière ligne droite et suscitent beaucoup d'inquiétudes dans le monde agricole, en particulier chez les éleveurs, qui craignent une nouvelle fois d'être considérés comme une variable d'ajustement face à d'autres intérêts.

L'agriculture vient de vivre une nouvelle réforme de la politique agricole commune et la situation devient préoccupante : pour la première fois de notre histoire, nous sommes déficitaires en viande bovine et obligés d'en importer pour assurer notre consommation. C'est également le cas pour d'autres productions, la viande ovine notamment.

Se pose donc la question de l'indépendance alimentaire de la France et de l'Europe. On ne peut pas laisser ce recul des productions s'installer au moment où la demande alimentaire se fait pressante dans le monde entier. Où en est-on des négociations agricoles à l'Organisation mondiale du commerce ? Jusqu'où la France est-elle prête à aller pour garantir les intérêts vitaux de ses producteurs, de son économie agricole et de son industrie agro-alimentaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Monsieur le député, vous avez raison : les négociations qui se poursuivent à l'OMC sont essentielles pour le secteur de l'élevage. La France a mobilisé ses partenaires européens pour sécuriser au maximum cette filière. Déjà en décembre dernier, lors des négociations à Hong-Kong, la France avait fermement invité le commissaire européen chargé des négociations à ne pas sortir de son mandat. Nous avons ainsi obtenu que les restitutions ne soient pas éliminées avant 2014, et seulement en cas de complet parallélisme avec les aides accordées par nos concurrents.

S'agissant de la difficile question de l'accès aux marchés, vous demandez quelles sont nos marges de manoeuvre. Elles sont atteintes : nous n'avons plus rien à céder et nous ferons preuve de la plus grande fermeté.

M. André Chassaigne. Parlez plutôt de capitulation !

M. le ministre délégué à l'industrie. La position du Gouvernement, soutenue par une majorité d'États membres de l'Union européenne, est extrêmement claire : l'offre d'ouverture du marché agricole européen aux importations des pays tiers est déjà très substantielle et ne saurait être encore accrue.

Quant au secteur de l'élevage, le ministre de l'agriculture est très attentif à la détermination des produits sensibles, dont vous connaissez la mécanique, et à la défense des intérêts du secteur laitier. Il insistera avec force sur la gestion concomitante et cohérente de ces deux filières. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

**Auteur :** [M. François Sauvadet](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2675

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 13 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 avril 2006